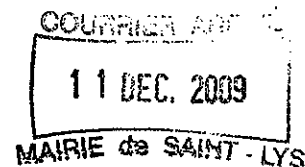


C. Guth
URB
D6

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
de la HAUTE-GARONNE**

**GROUPEMENT CENTRE
23 rue de Marclan**

**Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
31 470 SAINT LYS**



Téléphone : 05 62 11 68 00
Télécopie : 05 62 11 68 09

Affaire suivie par : Cdte Wesemann

1 CR réunion tripartite de travail ST LYS nov2009 / JW/N° : 169

OBJET : Compte rendu de réunion du bilan défense extérieure contre l'incendie (DECI) et accessibilité.

Réf. : Porté à connaissance du 09/02/2009.
Courrier de réponse du SDIS du 5/03/2009.
Etude DECI du SDIS du 10/12/2007 et cartes associées.

Monsieur le Maire,

Ce jour à l'Hôtel de Ville nous avons fait le bilan de la défense incendie de votre commune, en présence de :

- Représentant(s) Mairie : Mme GUTH (2^e adjointe) et Mme FRADET (urbanisme) et M. PETERSEN (Bureau d'Etudes PETERSEN)
- Représentant Service Gestionnaire de l'eau : M. POUSSY (SIE Coteaux du Touch)
- Représentant SDIS 31 : Cdte Wesemann

En conclusion à cette réunion, et afin d'améliorer la défense incendie de votre commune, les priorités suivantes ont été dégagées :

Priorité 1 (échéance à 5 ans au plus environ) :

- Rappel sur la communication régulière des données (accessibilité et DECI) entre SDIS et Mairie:
 - Information de la Mairie vers le SDIS des nouvelles rues
 - Information de la Mairie vers le SDIS :
 - des nouveaux poteaux d'incendie (débit-pression)
 - des modifications de poteaux d'incendie (indisponibilités et remises en fonction avec couple débit-pression)
 - des couples débit-pression des PI privés : demandés par la Mairie
 - Information régulière du SDIS vers la Mairie sur les Numérotations des PI
 - Mise à jour de ces données en tant que de besoin.
- Communiquer au SDIS le couple débit-pression des PI annotés d'un « ? » figurant dans l'étude DECI cité en Référence ci-dessus.

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
de la HAUTE-GARONNE**

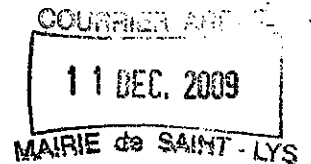
**GROUPEMENT CENTRE
23 rue de Marclan**

Téléphone : 05 62 11 68 00
Télocopie : 05 62 11 68 09

Affaire suivie par : Cdte Wesemann

2 CR réunion tripartite de travail ST LYS nov2009 / JW/N° : 1159

**Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
31 470 SAINT LYS**



OBJET : Compte rendu de réunion du bilan défense extérieure contre l'incendie (DECI) et accessibilité.

Réf. : Porté à connaissance du 09/02/2009.
Courrier de réponse du SDIS du 5/03/2009.
Etude DECI du SDIS du 10/12/2007 et cartes associées.

Monsieur le Maire,

Ce jour à l'Hôtel de Ville nous avons fait le bilan de la défense incendie de votre commune, en présence de :

- Représentant(s) Mairie : Mme GUTH (2^e adjointe) et Mme FRADET (urbanisme) et M. PETERSEN (Bureau d'Etudes PETERSEN)
- Représentant Service Gestionnaire de l'eau : M. POUSSY (SIE Coteaux du Touch)
- Représentant SDIS 31 : Cdte Wesemann

En conclusion à cette réunion, et afin d'améliorer la défense incendie de votre commune, les priorités suivantes ont été dégagées :

Priorité 1 (échéance à 5 ans au plus environ) :

- Rappel sur la communication régulière des données (accessibilité et DECI) entre SDIS et Mairie:
 - Information de la Mairie vers le SDIS des nouvelles rues
 - Information de la Mairie vers le SDIS :
 - des nouveaux poteaux d'incendie (débit-pression)
 - des modifications de poteaux d'incendie (indisponibilités et remises en fonction avec couple débit-pression)
 - des couples débit-pression des PI privés : demandés par la Mairie
 - Information régulière du SDIS vers la Mairie sur les Numérotations des PI
 - Mise à jour de ces données en tant que de besoin.
- Communiquer au SDIS le couple débit-pression des PI annotés d'un « ? » figurant dans l'étude DECI cité en Référence ci-dessus.

- SOLUTION N°1, Action sur le réseau d'eau :

SECTEUR DEFAVORISE	RISQUE A DEFENDRE	SOLUTION CONFIRMEE par la réunion de ce jour
Intersection Rue de la Gravette avec Rue Pierre de Coubertin	Habitations	*1 PI Ø100mm n°31 : point d'eau à mettre aux normes par implantation d'un PI en face (canalisation suffisante)
Intersection Chemin de la Moutonne avec Chemin des Genêts	Habitations	*1 PI Ø100mm n°64 : point d'eau à mettre aux normes par implantation d'un PI en face (canalisation suffisante)
Route de Muret D 12	Exploitations Agricoles / Habitations	*1 PI Ø100mm au croisement du chemin de "Terre Blanche": point d'eau à planter au vu du risque
Chemin de Crabille	Habitations	*1 PI Ø100mm devant n° 414 *1 PI Ø100mm devant n° 797" : PI à planter
Route de Lamasquère D19	Habitations / Artisanat / Exploitation Agricole	*1 PI Ø100mm à l'angle du chemin de Crabille : PI à planter
Chemin de la Souliguère D19a	Habitations	*1 PI Ø100mm devant n° 1934 : PI à planter
Chemin de Laurent	Habitations	*1 PI Ø100mm devant n° 514 : PI à planter
Route de Saint Thomas D53	ERP	*1 PI Ø100mm (ou réserve incendie pour un débit simultané de 120 m3/h)
Route de Toulouse D632	Habitations	*1 PI Ø100mm devant n° 1553 : Les PI n°102 et PI n°95 ont été implantés. Communiquer au SDIS leur couple débit-pression.
Entre Rue Claude Nougaro et Impasse Duquiers	Habitations	Buser le fossé sur une largeur de 2m pour permettre un passage "dévidoir".

- SOLUTION N°2, Réserves artificielles (le réseau ne permet pas d'implanter un PI) :

SECTEUR DEFAVORISE	RISQUE A DEFENDRE	SOLUTION CONFIRMEE par la réunion de ce jour
Chemin de Bruno à Mingesèbes D19a	Habitations	*1 réserve incendie 120 m3 sera implantée à 400m du croisement de "Ratou" *1 réserve incendie 120 m3 sera implantée devant le n° 822

- SOLUTION N° 3, Points d'aspiration aménagés sur points d'eau naturel :
 - Aucune action prévue actuellement n'inclut cette SOLUTION technique N°3.

Priorité 2 :

SECTEUR DEFAVORISE	RISQUE A DEFENDRE	SOLUTION ENVISAGEE à programmer
Tous secteurs où existent des PI ou dispositifs équivalents non normalisés	Tous types	Mettre aux normes les PI ou dispositifs équivalents existants
Chemin du Bartas	Habitations	*1 PI Ø100mm à l'angle de l'impasse du Prim (le PI n°56 nouvellement installé répond peut-être à cette demande : couple débit-pression à fournir au SDIS) *1 PI Ø100mm à l'angle de l'impasse des Bougainvilliers (en Priorité 2 : installation d'une réserve incendie)
Route de Muret D 12	Exploitations Agricoles / Habitations	*1 PI Ø100mm au croisement du chemin de "Tourrassé" *1 PI Ø100mm devant le n° 2754 *1 PI Ø100mm devant le n° 1580
Route de Toulouse D632	Habitations	*1 PI Ø100mm devant l'entrée du château de "Pescadoures"
Route de Lamasquère D19	Habitations / Artisanat / Exploitation Agricole	*1 PI Ø100mm à l'angle du chemin de Malebranque *1 PI Ø100mm à "Négoty"
Chemin d'Espié D82	Exploitations Agricoles / Habitations	*1 PI Ø100mm "Le Drapé" *1 PI Ø100mm à "Espié" *1 PI Ø100mm à égale distance "d'Espié" et du croisement de la D12
Route de Cambernard D37	Habitations / Exploitation Agricole	*1 PI Ø100mm à "La Poque"
Chemin de Guiraoudéou	Habitations	*1 PI Ø100mm devant n° 780

Pour tout aménagement futur, une concertation est nécessaire afin de déterminer précisément les besoins en terme de défense extérieure contre l'incendie et d'accessibilité. Cette rencontre permettra aussi de définir les solutions techniques pour satisfaire ces besoins.

Autres points évoqués lors de la réunion tripartite du 03/04/2009 :

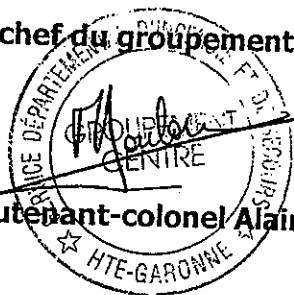
- Courrier du 5 mars 2009 de M. le préfet de la Haute-Garonne sur la défense incendie.
- Information sur les réserves artificielles d'incendie (annexes 3, 3bis, 4, 5, 6, 7 et 8 de la note SDIS du 26 février 2002).
- Information sur les subventions du Conseil Général (document SDIS du 23 janvier 2009).

Les conclusions de ce compte-rendu sont réalisées afin d'être intégrées au PLU dans un paragraphe « Défense extérieure contre l'incendie ».

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le chef du groupement centre,

Lieutenant-colonel Alain BOULOU



Copie : Monsieur le chef CIS SAINT LYS
DDEA

Toute correspondance doit être transmise au
Service départemental d'incendie et de secours – Monsieur le chef du groupement centre
23 rue de Marclan - 31 600 MURET Tel. 05.62.11.68.00 Télécopie : 05.62.11.68.09